



# PLAN SPORT ET TERRITOIRE

Feuille de route du Mouvement Olympique et Sportif  
Nouvelle-Aquitaine

2019-2021

# FEUILLE DE ROUTE DU PST

## NOUVELLE-AQUITAINE

La feuille de route définit le cadre dans lequel les CDOS/CROS/CTOS déploient les actions nationales déléguées par le CNOSF, et ce à travers 4 thématiques :

- ↳ Sport & Education et Citoyenneté ;
- ↳ Sport & Professionnalisation ;
- ↳ Sport & Santé et Bien-être ;
- ↳ Sport & Politiques publiques et Haut niveau.

La feuille de route représente la vision stratégique à long terme pour les représentants du Mouvement Olympique et sportif d'un territoire. Le PST en formalise le déploiement opérationnel.

Il évolue selon un rythme pertinent pour la vie du territoire (mi Olympiade, Olympiade...). Il répond aux besoins des Ligues, Comités régionaux et départementaux, des clubs et des licenciés.

**La Nouvelle-Aquitaine** est une région administrative française, créée par la réforme territoriale de 2015 et effective au 1er janvier 2016. Résultant de la fusion des anciennes régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, elle regroupe **12 départements** et compte **5 911 482 habitants** (population municipale au 1er janvier 2015).

**La Nouvelle-Aquitaine est la plus vaste des nouvelles régions françaises.** Étendue sur 84 000 kilomètres carrés, soit un huitième du territoire national, le territoire présente de grandes diversités avec ses lacs, ses rivières, ses montagnes et sa côte maritime.

**La Nouvelle Aquitaine est la 3<sup>e</sup> région sportive de France.** Le taux de pratique sportive déclarée en Nouvelle-Aquitaine est proche de 90 %.

Enfin, au sein de la masse des pratiquants, on retrouve **1 480 000 adhérents** du mouvement associatif sportif (*chiffres issus du schéma régional de développement du sport en Nouvelle-Aquitaine*).

### CHIFFRES-CLES

- **1,4 million de licenciés sportifs ;**
- Plus de **18 000 clubs ;**
- Environ **290 000 bénévoles**, dont l'activité équivaut à près de 12 700 ETP annuels (à 1 600 h/an), 40 % pour les éducateurs, 40 % pour les dirigeants et 20 % pour les arbitres ;
- Près de **100 ligues et comités sportifs régionaux ;**
- **1 CROS** (Comité Régional Olympique et Sportif Régional)
- **12 CDOS** (Comités Départementaux Olympiques et Sportifs Départementaux) ;
- Environ **36 300 équipements sportifs** couvrent le territoire, appartenant à 75 % aux communes et 28 718 équipements hors sports de nature ;
- Environ **1 400 athlètes de haut niveau ;**
- **154 médailles** internationales ;
- Près de **7 300 salariés** d'associations sportives ;
- **37 clubs sportifs professionnels dans 7 disciplines et 16 centres de formation agréés ;**
- 19 sites dont **2 CREPS (Bordeaux et Poitiers)**, qui accueillent 56 structures, et 1 342 sportifs de 28 disciplines.

**Le nombre de bénévoles dans le sport en Nouvelle-Aquitaine est estimé à environ 290 000 personnes, dont l'activité équivaut à près de 12 700 ETP annuels (à 1 600 h/an), 40 % pour les éducateurs, 40 % pour les dirigeants et 20 % pour les arbitres.**

Les pratiquants licenciés dans les clubs sont **majoritairement des jeunes**. Ainsi, hors fédérations scolaires, environ 20 % des licences sont distribuées aux jeunes de 10 à 14 ans (pour rappel, cette tranche d'âge représente un peu plus de 6 % de la population).

On retrouve en tête de ces « licences jeunes » les fédérations olympiques.

**4 grandes catégories de territoires** de Nouvelle-Aquitaine peuvent être identifiées en termes d'accès aux équipements sportifs :

- **Les grandes unités urbaines** qui disposent de l'offre d'équipements sportifs la plus diversifiée et profitent des services de proximité et du niveau de vie le plus favorable. Revers de la médaille, le ratio entre le nombre d'habitants et la quantité de l'offre d'équipements est défavorable. De plus, au sein de ces unités « favorisées » on trouve des unités plus petites fortement défavorisées, les Quartiers « Politique de la Ville », qui cumulent une moindre disponibilité de l'offre et des conditions de vie moins favorables.
- **Les périphéries des grandes unités urbaines et les unités urbaines moyennes** sont les mieux loties avec un niveau et des conditions de vie très favorables et un ratio d'équipements sportifs également favorable.
- **Les territoires en situation intermédiaires, petites villes et bourgs** ressemblent aux territoires précédents tout en ne bénéficiant pas directement de toute l'offre fournie par les unités urbaines dont ils sont plus éloignés. L'offre y est moins diversifiée, mais plus accessible pour une population dont les conditions de vie sont généralement favorables à la pratique sportive.
- **Les territoires isolés et/ou en situation générale peu favorable** cumulent des conditions de vie plus difficiles et un éloignement des centres urbains. Peu urbanisés, ils ne bénéficient pas d'une offre aussi diverse ni aussi structurée. En revanche, le ratio de l'offre d'équipements sportifs y est plutôt favorable, surtout grâce à l'apport des sports de nature.

### La stratégie « Sport & Education et Citoyenneté » du CNOSF pour les territoires

- Adopter une vision stratégique contribuant à la transformation positive de la société et valorisant une société de l'engagement (RSO, Éducation des jeunes, Engagement des jeunes, Engagement des femmes) ;
- Positionner le réseau territorial comme interlocuteur privilégié des différents acteurs de l'Éducation et de la citoyenneté.

## Engagements territoriaux

- Favoriser, accompagner et valoriser l'engagement dans le domaine associatif et en particulier du sport ;
- Développer l'accessibilité à la pratique pour tous les publics, lutter contre toutes les formes de discrimination et favoriser l'égalité homme femme ;
- Promouvoir les valeurs sociétales, celles de l'olympisme, du sport et de son patrimoine auprès de tous les publics ;
- Sensibiliser les jeunes de l'école à l'université, la génération 2024, aux bienfaits de la pratique sportive régulière et aux valeurs olympiques, citoyennes et sportives, à travers des dispositifs tels que la Semaine Olympique et Paralympique, la Journée Olympique et la Journée du sport scolaire.

### La stratégie « Sport & Professionnalisation » du CNOSE pour les territoires

- Assurer la représentation, la mobilisation et la **défense** des intérêts du Mouvement Olympique et sportif territorial dans les domaines de la formation, de la qualification et de l'emploi ;
- Renforcer le circuit d'information permettant d'optimiser les pratiques de professionnalisation du secteur associatif sportif ;
- Développer une offre de services concertée et territorialisée, notamment dans le domaine de la formation.

## Engagements territoriaux

- Constituer un réseau et contribuer à la formation des acteurs du sport et de la vie associative ;
- Promouvoir le Mouvement sportif dans les formations qualifiantes ;
- Accompagner à la création et à la pérennisation d'emplois notamment en favorisant la mutualisation au sein de groupements d'employeurs ;
- Proposer ou orienter les associations sportives vers une solution adaptée pour la gestion de la fonction employeur ;
- Positionner les CROS et CDOS comme Centres de Ressources pour les bénévoles CRIB
- Positionner, entre autres, le CROS et les CDOS en acteurs reconnus de l'emploi

### La stratégie « Sport & Santé et Bien-être » du CNOSF pour les territoires

- Accompagner les Ligues et Comités dans le développement des dispositifs fédéraux sport-santé notamment en matière de formation ;
- Valoriser les dispositifs fédéraux par la diffusion du Médicosport-santé auprès des médecins prescripteurs et du grand public ;
- Informer et mettre en relation les acteurs concernés par la prescription d'APS en facilitant le recensement des clubs ;
- Porter des projets Sentez-Vous Sport ;
- Positionner le Mouvement Olympique et sportif au cœur des enjeux de sport-santé et de bien-être.

## Engagements territoriaux

- Promouvoir l'activité physique comme facteur de santé dès le plus jeune âge ;
- Valoriser les « bonnes pratiques » Sport SantéBien-Etre (SSBE) du Mouvement sportif et la pratique en club ;
- Accompagner le déploiement de la prescription de l'activité physique et sportive et notamment en s'appuyant sur l'outil Médicosport Santé du CNOSF ;
- Impulser et structurer les réseaux d'acteurs Sport SantéBien-Etre (SSBE) sur les territoires en étroite collaboration avec les instances représentant les professionnels de santé ;
- Participer au développement de l'innovation, de la recherche et de l'évaluation dans le domaine Sport SantéBien-Etre (SSBE).

### La stratégie « Sport & Politiques publiques et Haut niveau » du CNOSE pour les territoires

- Devenir acteur dans les instances de concertation et du dialogue civil, en réponse à ses besoins (structures déconcentrées des Fédérations, membres) ;
- Faire du Mouvement Olympique et Sportif un acteur de la coconstruction de politiques publiques (intérêt général) ;
- S'inscrire comme partie prenante des politiques publiques et fédérales d'accès au haut niveau et d'appui à la professionnalisation des athlètes.

## Engagements territoriaux

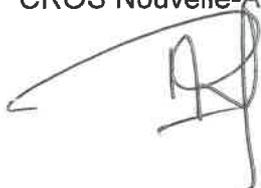
- Positionner le Mouvement Olympique et Sportif en tant qu'acteur dans les instances de dialogue civil, de concertation et de décision ;
- Contribuer à la mise en place de la nouvelle gouvernance du sport sur nos territoires au sein notamment de la Conférence Territoriale du Sport et de la conférence des financeurs ;
- Valoriser et accompagner le haut-niveau et les filières d'accès ;
- Se positionner en tant que Centre de Ressources pour les collectivités, en particulier sur le volet Héritage en lien avec les Jeux de Paris 2024 et le label "Terre de Jeux 2024".

# MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF

## NOUVELLE-AQUITAINE

Nous, soussigné.e.s, Président.e.s du CROS et des CDOS du territoire de la **Nouvelle-Aquitaine**, nous engageons à travailler en commun sur ces axes stratégiques, au service de nos membres et de notre territoire, pour l'Olympiade en cours.

**Philippe SAÏD**  
CROS Nouvelle-Aquitaine



**Didier DESCHAMPS**  
CDOS Charente



**Christian BOURGNE**  
CDOS Charente-Maritime



**Jean-François TEYSSANDIER**  
CDOS Corrèze



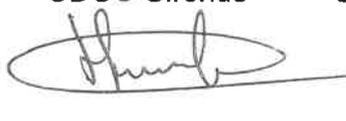
**Christian LAGRANGE**  
CDOS Creuse



**Claude GAILLARD**  
CDOS Dordogne



**Patrick HUDE**  
CDOS Gironde



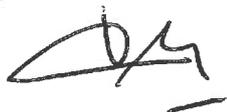
**Michel LESEIGNOUX**  
CDOS Landes



**Jean-Marie TOVO**  
CDOS Lot-et-Garonne



**Patrick MACHET**  
CDOS Deux-Sèvres



**François MEYZENC**  
CDOS Pyrénées-Atlantiques



**Patrick GIRARD**  
CDOS Vienne



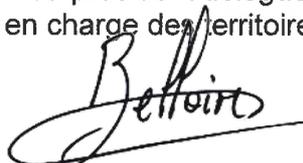
**François MARCELAUD**  
CDOS Haute-Vienne



**Denis MASSEGLIA**  
Président du CNOSF



**Nicolas BELLOIR**  
Vice-président délégué du CNOSF  
en charge des territoires



Feuille de route